



ANNONCE / APPEL À CONTRIBUTIONS CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Thème : “Vivre avec le patrimoine mondial en Afrique”

26-29 septembre 2012, Afrique du Sud

Le Gouvernement de la République d’Afrique du Sud, en collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain et le Centre du patrimoine mondial de l’UNESCO, sont heureux d’annoncer la tenue d’une conférence internationale sur le thème : “**Vivre avec le patrimoine mondial en Afrique**”. La conférence se tient à l’occasion des cérémonies organisées partout dans le monde sur la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Convention du patrimoine mondial de l’UNESCO sur le thème “**Patrimoine mondial et développement durable : le rôle des communautés locales** ». La conférence réunira les décideurs de haut niveau des gouvernements africains, des institutions de patrimoine, des communautés locales et des secteurs de développement.

L’AFRIQUE CELEBRE LE 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA
CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

CONFÉRENCE INTERNATIONALE
“VIVRE AVEC LE PATRIMOINE MONDIAL EN AFRIQUE.”
26-29 septembre 2012, Afrique du Sud

Le Gouvernement de la République d’Afrique du Sud, en collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain et le Centre du patrimoine mondial de l’UNESCO, sont heureux d’annoncer la tenue d’une conférence internationale sur le thème “**Vivre avec le patrimoine mondial en Afrique**”, à l’occasion de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Convention de patrimoine mondial. L’Afrique du Sud accueille la conférence au nom des Etats Parties africains à la Convention de patrimoine mondial. La conférence internationale offre une plateforme pour le dialogue entre les parties prenantes des institutions gouvernementales, des organisations, des communautés locales et du secteur du développement / secteur privé pour discuter les questions autour du patrimoine mondial et le développement durable sur le continent. La conférence aura pour résultat d’établir les meilleures pratiques et les approches de gestion durable pour les biens du patrimoine mondial en Afrique.

THÈME ET CONTENU DE LA CONFÉRENCE

La conférence discutera les expériences et examinera les possibilités relatives au « patrimoine mondial et développement durable » en Afrique. Les sous-thèmes sont (i) *Patrimoine mondial, développement durable et réduction de la pauvreté* et (ii) *Patrimoine mondial et communautés locales*. La conférence discutera les moyens et les stratégies pour développer les systèmes de gestion durable des biens du patrimoine mondial en Afrique face à la pression croissante du développement. La conférence abordera aussi les différents systèmes en place sur le terrain. Les aspects transversaux aux deux sous-thèmes comprennent l’identification des questions principales ainsi que les recommandations sur les meilleures pratiques et les stratégies. Il est attendu que la conférence identifie les liens alternatifs entre la conservation et le développement, comme première étape de la position africaine dans le cadre des discussions sur le patrimoine mondial et le développement durable, à l’occasion de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Convention du patrimoine mondial.

La Conférence consistera en colloques pour (i) les ministres africains de la culture, du tourisme, de l’environnement et des mines (ii) les communautés locales riveraines du patrimoine mondial en Afrique, (iii) le secteur du développement et le

secteur privé et (iv) l'industrie du tourisme. A côté du programme de la conférence, les vidéos/les films et expositions seront présentés aux délégués.

PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

Le programme de la conférence sera composé de colloques et d'un séminaire académique.

1. Colloques

- **Colloque des ministres africains de la culture, du tourisme, de l'environnement et des mines**

Le colloque des ministres africains sera une opportunité pour discuter du patrimoine mondial et du développement durable au niveau régional. Il permettra de formuler des recommandations sur la position africaine, dans le cadre de la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Convention du patrimoine mondial.

- **Colloque sur le patrimoine mondial, le développement durable et la réduction de la pauvreté**

Ce sous-thème comprendra deux colloques parallèles :

a. Colloque sur le patrimoine mondial et le tourisme durable

Le colloque sur le patrimoine mondial et le tourisme durable examinera : (1) le tourisme comme stratégie de réduction de la pauvreté, (2) la politique du tourisme et les ressources du patrimoine en Afrique; (3) le marketing et le financement du patrimoine mondial, (4) du Opérateurs touristiques privés et sites du patrimoine mondial, (5) la gestion durable des biens du patrimoine mondial, (6) l'enrichissement communautaire (le peuple) et la participation aux projets touristiques sur le patrimoine mondial.

b. Colloque sur le patrimoine mondial et le développement/secteur privé

Le colloque discutera les stratégies pour que le développement en Afrique réponde aux exigences socio-économiques sans mettre en danger l'avenir du patrimoine mondial. Les points suivants seront abordés : (1) comment intégrer les piliers du développement durable (environnemental, économique and social) dans les activités extractives et de développement dans et autour du patrimoine mondial, (2) les meilleures pratiques pour le développement durable autour des biens du patrimoine mondial, (3) la mise en œuvre et les défis associés aux études d'impact environnemental, (4) le développement durable et la politique, et (5), le cadre stratégique de durabilité entre le patrimoine mondial et les industries extractives. Le colloque discutera aussi (6) les programmes pour la réduction de la pauvreté et les impacts sur le patrimoine mondial et (7) il fournira les directives sur la façon dont les communautés pourraient identifier les programmes pérennisant les valeurs des biens. Les secteurs ciblés comprennent les industries extractives, la pêche, la sylviculture, les industries pétrolières et gazières, les agences de développement d'infrastructures, l'agriculture etc. dans le contexte de partenariats public-privé.

- **Colloque sur le patrimoine mondial et les communautés locales**

Le colloque sur le patrimoine mondial et les communautés locales vise à comprendre et définir le potentiel et le rôle des communautés dans la gestion et le développement du patrimoine mondial. Parmi les aspects à discuter figurent: (1) les expériences concernant « vivre avec le patrimoine mondial (dans une perspective communautaire), (2) l'effectivité d'enrichissement et de participation des communautés qui vivent sur et aux environs des sites de patrimoine mondial , (3) les obligations/ responsabilités des communautés par rapport à la protection et la conservation des sites du patrimoine mondial, (4) les opportunités entrepreneuriales par rapport aux sites du patrimoine mondial, (5) les stratégies de renforcement du rôle des

communautés locales dans le tourisme durable dans et aux environs des sites du patrimoine mondial, et (6) les programmes éducatifs en faveur des communautés. Le point fort de ce colloque sera d'entendre les témoignages directs des communautés invitées vivant dans et aux environs des biens du patrimoine mondial en Afrique.

2. Séminaire académique

Le séminaire sur les questions transversales sera organisé autour de communications parallèles sur les sous-thèmes de la conférence à savoir : (i) Patrimoine mondial, développement durable et réduction de la pauvreté, et (ii) Patrimoine mondial et communautés locales. L'organisation des présentations sera guidée par le nombre de communications reçues et approuvées.

SOUSSION DES DOCUMENTS UNIVERSITAIRES, DE VIDÉOS/FILMS ET DES EXPOSITIONS D’AFFICHES

Les délégués potentiels sont invités à soumettre une ou plusieurs des options suivantes : *les documents universitaires, les vidéos/films ou les expositions d'affiches*, au plus tard le 16 juillet 2012.

a. Documents universitaires: résumés

Format des résumés (maximum 500 mots):

- Sous-thème préféré
- Titre du document
- Résumé du document
- Nom et affiliation des auteurs
- Contacts (*numéros de téléphone et email fonctionnels exigés*)

Soumission de documents complets

Pour tous les délégués dont les résumés sont approuvés pour présentation à conférence, les documents complets doivent être soumis au plus tard le 15

août 2012. Le format et les spécifications des documents seront envoyés aux candidats retenus.

b. Vidéos/films

Il faut que les vidéos soient liés au thème de la conférence. Pendant la soumission, il est demandé au candidat d'inclure les informations suivantes:

- Titre du vidéo/film
- Thème du vidéo/film
- Résumé de vidéo/film
- Durée du vidéo/film
- Nom et affiliation des producteurs
- Contacts (*numéros de téléphone et email fonctionnels exigés*)

c. Posters/expositions

Tout délégué désireux de soumettre une exposition de posters doit fournir les informations suivantes :

- Sous-thème préféré
- Titre de l'exposition
- Résumé de l'exposition
- Besoins en espace
- Considérations spéciales pour l'exposition
- Nom et affiliation des auteurs
- Contacts (*numéros de téléphone et email fonctionnels exigés*)

NB : les organisateurs ne prendront pas en charge les frais d'expédition des posters/matériaux d'exposition en Afrique du Sud. Ils ne prendront non plus aucun engagement en termes d'assurance.

**SUBVENTION DE LA CONFÉRENCE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD**

Il existe un nombre limité de subventions pour soutenir quelques délégués sélectionnés. La sélection sera basée sur la soumission et l'approbation des résumés de communication, des posters et des films avant le **15 juillet 2012**. La subvention

couvrira uniquement les billets aller-retour en classe économique, les transports de l'aéroport jusqu'au lieu de la conférence, le logement et les repas.

CONTACTS

Pour la soumission des résumés de communication, des posters/expositions et films et pour plus de renseignements sur la conférence, merci de prendre contact avec :

- Thembi Malao : ThembiM@dac.gov.za
- Souayibou Varissou : SouayibouV@awhf.net